



Retour à L'ÉCOLE

À partir du mardi 12 mai prochain, certains élèves d'élémentaire reprendront le chemin de l'école.

► Mardi prochain, seuls les élèves de CP et de CM2 seront accueillis en classe par petits groupes. Les écoles maternelles resteront fermées au moins jusqu'au 2 juin. La semaine de quatre jours sera de nouveau en vigueur faute de temps éducatifs périscolaires. « Les élèves seront accueillis à la journée par petits groupes, afin de respecter les règles de distanciation physique dans la classe, le réfectoire et la cour de récréation, expose Yannick Faveur, directeur des sports, de la jeunesse et de l'éducation. Par exemple, certains auront classe les lundis et mardis, d'autres les jeudis et vendredis. Ce dispositif sera adapté en cas de jours fériés. » Les parents seront informés du planning de leurs enfants directement par leur école.

Plats chauds le midi

« L'arrivée comme la sortie des élèves sera échelonnée dans le temps pour éviter les rassemblements devant les établissements. Les parents ne seront pas autorisés à y entrer » précise notre interlocuteur. Bonne nouvelle, la restauration sera assurée et les écoliers bénéficieront de plats chauds servis

Une cellule opérationnelle vérifie la conformité des aménagements avant la reprise de la classe.

à table dans leur réfectoire. Celui-ci a été aménagé pour respecter les règles sanitaires en vigueur et espacer les convives qui ne seront que deux ou trois par table au lieu de six.

Pour faciliter la vie familiale, l'accueil de loisirs devrait rouvrir ses portes le mercredi 20 mai. Les enfants des personnels relevant des services prioritaires continueront à être accueillis dans les écoles sept jours sur sept comme lors du confinement. C'est sur ce scénario de reprise partielle et progressive de l'école que travaillent ensemble élus et services municipaux en concertation étroite avec les directeurs d'établissement et les parents d'élèves depuis plusieurs jours. Guy-Michel Chauveau, maire, l'affirme néanmoins avec force « la réponse ne sera pas la même selon l'évolution de la situation sanitaire et le classement de la Sarthe en zone verte ou rouge ».

Le chiffre

220

C'est le nombre d'écoliers susceptibles de retourner en classe à partir du mardi 12 mai prochain, sur la base du volontariat des parents.

AVERTISSEMENT : ce dispositif ne sera validé définitivement qu'en fin de semaine, après la publication de l'état sanitaire de notre pays et de la Sarthe en particulier.